



Veille européenne

Bulletin n°20 : Novembre 2017

Sommaire

FISCALITE	6
PARADISE PAPERS	6
14 novembre 2017 – Commissaire à la Fiscalité	6
○ Discours	6
11 novembre 2017 – Députés européens	6
○ Tribune	6
7 novembre 2017 – Parlement européen	6
○ Demande d’une commission permanente	6
6 novembre 2017 – Presse	6
○ Révélations	6
PANAMA PAPERS	7
28 novembre 2017 – Commission parlementaire d’enquête sur l’évasion fiscale	7
○ Dernière réunion	7
FISCALITE DU NUMERIQUE	7
27 novembre 2017 – Président de la Commission européenne	7
○ Entretien	7
21 novembre 2017 – Commissaire à la Concurrence	7
○ Déclaration	7
20 novembre 2017 – Ministre de l’Economie français	7
○ Entretien	7
2 novembre 2017 – Républicains américains	7
○ Proposition	7
TVA	8

30 novembre – Commission européenne	8
○ Proposition	8
7 novembre – Conseil de l’UE, formation Affaires économiques	8
○ Discussion	8
6 novembre 2017 – Parties prenantes	8
○ Lettre ouverte.....	8
DONNEES PERSONNELLES.....	9
ACCORD SUR L’ECHANGE DE DONNEES COMMERCIALES (PRIVACY SHIELD)	9
29 novembre 2017 – Digital Rights Ireland	9
○ Révision	9
27 novembre 2017 – Max Schrems	9
○ ONG	9
14 novembre 2017 – Avocat général de la Cour de Justice de l’UE	9
○ Conclusions.....	9
22 novembre 2017 – Parlement européen	9
○ Conclusions.....	9
20 novembre 2017 - Conseil de l’UE, formation Affaires générales	10
○ Conclusions.....	10
REGLEMENT GENERAL SUR LES DONNEES PERSONNELLES.....	10
29 novembre 2017 – Assemblée nationale	10
○ Nomination.....	10
23 novembre – Groupe européen des autorités de protection des données (G29)	10
○ Déclaration	10
LIBRE CIRCULATION DES DONNEES.....	10
○ Groupe de travail.....	10

○ Echange de vues	11
24 novembre 2017 – Présidence estonienne.....	11
○ Position.....	11
23 novembre 2017 – BusinessEurope	11
○ Position.....	11
RETENTION DES DONNEES	11
MARCHE INTERIEUR	12
PAQUET SUR LES SERVICES.....	12
30 novembre 2017 – Union nationale des professions libérales	12
○ Opinion.....	12
PLATEFORMES	12
13 novembre 2017 – Commission	12
○ Proposition	12
PORTAIL DU MARCHE INTERIEUR.....	12
30 novembre 2017 – Conseil de l’UE, formation Compétitivité.....	12
○ Accord.....	12
COMPETITIVITE	13
30 novembre 2017 – Conseil de l’UE, formation Compétitivité.....	13
○ Check-up de compétitivité	13
30 novembre 2017 – Conseil de l’UE, formation Compétitivité.....	13
○ Conclusions.....	13
30 novembre 2017 – Conseil de l’UE, formation Compétitivité.....	13
○ Présentation	13
EMPLOI.....	14
TRAVAILLEURS DETACHES	14

28 novembre 2017 – Institutions européennes	14
○ Trilogue.....	14
14 novembre 2017 – Commission européenne	14
○ Trilogues	14
8 novembre 2017 – Labour Mobility Initiative	14
○ Tribune	14
SOCLE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX	14
27 novembre 2017 – Commission européenne	14
○ Consultation	14
21 novembre 2017 – Commission européenne	15
○ Entretien.....	15
20 novembre 2017 – Commission européenne	15
○ Deuxième cycle des discussions	15
17 novembre 2017 – Commission européenne	15
○ Déclaration	15
15 novembre 2017 – Confédération européenne des syndicats	15
○ Opinion	15
SOMMET SOCIAL EUROPEEN	16
17 novembre 2017 – Commission européenne	16
○ Rapport.....	16
17 novembre 2017 – Eurobaromètre	16
○ Sondage	16
2 novembre 2017 – Comité économique et social européen	16
○ Tribune	16
COMPETENCES	17
16 novembre 2017 – Ministère du Travail français	17

- Document d'orientation.....17
- 2 novembre 2017 – Google.....17**
- Tribune17

FISCALITE

PARADISE PAPERS

14 novembre 2017 – Commissaire à la Fiscalité

- Discours

A l'occasion du [débat](#) au Parlement européen sur les Paradise papers, le Commissaire en charge de la Fiscalité Pierre Moscovici a fait une [intervention](#) dans laquelle il indique qu'il est indigné par les révélations mais pas surpris. Il rappelle que le Parlement et le Conseil doivent encore adopter trois propositions pour lutter contre cette pratique : celle sur les règles de transparence pour les intermédiaires qui vendent les schémas d'optimisation fiscales (avocats, banquiers, etc.), celle sur la publication obligatoire pays par pays des données comptables et fiscales des entreprises, et la liste noire européenne des paradis fiscaux.

11 novembre 2017 – Députés européens

- Tribune

Dans le Monde, des parlementaires européens parmi lesquels les Libéraux français Jean Arthuis et belge Guy Verhofstadt ont publié une [tribune](#) qui présente l'Europe comme seul remède contre l'évasion fiscale. Ils estiment qu'elle est la seule à pouvoir agir concrètement contre cette pratique et qu'elle doit confronter au plus tôt les Etats membres qui participent au dérèglement de la finance internationale.

7 novembre 2017 – Parlement européen

- Demande d'une commission permanente

Les députés de plusieurs groupes politiques ont demandé proposent de mettre en place une commission d'enquête parlementaire permanente sur l'optimisation fiscale. La Conférence des présidents des commissions parlementaires doit se réunir pour en discuter.

6 novembre 2017 – Presse

- Révélations

La presse européenne et internationale a révélé un système d'optimisation fiscale très avancé regroupé sous le nom de « Paradise papers ». Un consortium de journaux, à travers le monde, a exploité une fuite massive de documents issus du cabinet fiscal international Appleby. Contrairement aux « Panama papers », qui relevaient des pratiques de blanchiment, la plupart des opérations des « Paradise papers » relèvent de l'optimisation fiscale, parfois très inventive, plutôt que de la fraude.

PANAMA PAPERS

28 novembre 2017 – Commission parlementaire d'enquête sur l'évasion fiscale

- Dernière réunion

La commission parlementaire d'enquête, qui avait adopté son rapport final et ses recommandations le 18 octobre dernier, a organisé sa dernière réunion qui consistait en une [audition](#) sur les « Paradise papers ». Les députés ont entendu trois journalistes qui ont travaillé sur l'enquête ainsi que le Commissaire en charge de la Fiscalité Pierre Moscovici et la Commissaire en charge de la Justice Vera Jourova qui ont rappelé les mesures prises par l'UE pour lutter contre ces pratiques.

FISCALITE DU NUMERIQUE

27 novembre 2017 – Président de la Commission européenne

- Entretien

Dans un [entretien](#) pour Paperjam, le Président de la Commission européenne et ancien Premier ministre du Grand-Duché de Luxembourg, Jean-Claude Juncker, estime que le refus de son pays de revoir la fiscalité du numérique est une « erreur historique ». L'exécutif européen doit présenter une législation en 2018.

21 novembre 2017 – Commissaire à la Concurrence

- Déclaration

Intervenant lors des rencontres de Bercy, la commissaire à la Concurrence Margrethe Vestager a [indiqué](#) que s'il n'y a pas de réponse internationale à l'OCDE sur la taxation des entreprises du numérique d'ici le printemps prochain, la Commission présentera sa propre proposition pour s'assurer que les entreprises du numérique sont taxées de façon juste.

20 novembre 2017 – Ministre de l'Economie français

- Entretien

Dans un [entretien](#), le ministre en charge de l'Economie Bruno Lemaire a réitéré la volonté de plusieurs pays européens de taxer les entreprises numériques menée par le Commissaire en charge de la Fiscalité Pierre Moscovici, tout en évoquant la difficulté de parvenir à un accord unanime des Etats membres de l'UE. Il affirme que cette ambition est réaliste et qu'il s'agit d'une question de justice.

2 novembre 2017 – Républicains américains

- Proposition

Aux Etats-Unis, le projet de réforme fiscale dévoilé par les Républicains de la Chambre des représentants propose de taxer les bénéfices des grandes entreprises du numérique à hauteur de 12 %

pour les bénéfices détenus en espèces, et à hauteur de 5 % pour les bénéfices investis dans des actifs moins liquides, comme les usines et l'équipement. Une telle mesure permettrait au gouvernement américain de taxer les multinationales réalisant des bénéfices à l'étranger. Les deux taxes, obligatoires, recueilleraient quelque 223 milliards de dollars sur les dix prochaines années, [selon Bloomberg](#).

TVA

30 novembre – Commission européenne

- Proposition

La Commission européenne [a publié](#) une proposition de [règlement](#) qui devra être adoptée par le Conseil visant à renforcer la coopération administrative entre Etats en matière de TVA. Il permettra une meilleure collaboration des services répressifs, le partage des informations sur les importations en provenance de l'extérieur de l'UE et un échange d'informations sur les voitures. Ces mesures font suite au [plan d'action](#) sur la TVA que la Commission avait présenté en avril 2016.

7 novembre – Conseil de l'UE, formation Affaires économiques

- Discussion

Les ministres des Finances européens ont discuté de la proposition de révision de la TVA dans le e-commerce. La présidence estonienne a déclaré que les Etats étaient près d'un accord et qu'elle espérait conclure bientôt les négociations. Il reste des réserves d'un grand Etat membre, l'Allemagne, mais le nouveau ministre des Finances a promis qu'il pourrait y avoir un accord en décembre.

6 novembre 2017 – Parties prenantes

- Lettre ouverte

Plusieurs lobbies représentant les plateformes (Ecommerce Europe, Edima, CCIA Europe, Digital Europe) [ont écrit](#) une lettre ouverte aux ministres européens des Finances pour les alerter sur la proposition de révision de la TVA dans le e-commerce. Ils estiment que les nouvelles règles risquent de ne pas accroître la perception de la TVA et de nuire au e-commerce en Europe. Ils critiquent notamment l'amendement qui rend les plateformes de e-commerce responsables de la collecte de la TVA.

DONNEES PERSONNELLES

ACCORD SUR L'ÉCHANGE DE DONNEES COMMERCIALES (PRIVACY SHIELD)

29 novembre 2017 – Digital Rights Ireland

- Révision

L'ONG de défense des droits en ligne, Digital Rights Ireland, [s'oppose](#) aux conclusions du Tribunal de l'UE selon lesquelles elle ne peut pas agir au nom de ses membres, de ses soutiens ou du public. Digital Rights Ireland pourrait faire appel. L'ONG Les Exégètes amateurs a [également contesté](#) le Privacy Shield devant la justice européenne mais celle-ci ne s'est pas encore prononcée sur l'admissibilité de l'affaire.

27 novembre 2017 – Max Schrems

- ONG

L'Autrichien à l'origine de la plainte contre le Privacy Shield, Max Schrems, a créé une ONG de défense de la protection des données personnelles. L'ONG est baptisée Nyob, pour « none of your business ». Elle vise à aider les citoyens européens à contester les violations de la vie privée devant la justice.

14 novembre 2017 – Avocat général de la Cour de Justice de l'UE

- Conclusions

L'avocat général de la Cour de Justice de l'UE a rendu [ses conclusions](#). Il estime que Max Schrems ne peut pas mener une action de groupe transfrontalière contre Facebook car la législation européenne ne le permet pas. En revanche, Max Schrems peut attaquer le réseau social devant la justice autrichienne en qualité de consommateur. C'est une victoire sur Facebook qui affirmait ne pouvoir être attaqué qu'en Irlande où l'entreprise est établie.

CYBERSECURITE

22 novembre 2017 – Parlement européen

- Conclusions

Le magazine des parlementaires [fait le point](#) sur la position d'eurodéputés qui se sont déjà exprimés sur le paquet de mesures sur la cybersécurité dévoilé en septembre. Dans un contexte de menace croissant, ils approuvent l'idée de légiférer de nouveau mais ils estiment que les dispositions envisagées présentent des limites : le manque d'attention accordé aux PME, les risques pour la vie privée et un système de certification à améliorer.

20 novembre 2017 - Conseil de l'UE, formation Affaires générales

- Conclusions

Les ministres des Affaires européennes ont adopté [des conclusions](#) sur le paquet cybersécurité présenté par la Commission en septembre. Ils s'accordent à dire que le chiffrement est au fondement de la confiance dans le monde numérique et que c'est une compétence nationale. Ils saluent les travaux pour faire face aux défis de l'inaccessibilité pour les forces de l'ordre de certaines communications utilisées par les criminels. Les Etats se disent prêts à coopérer mais ils rappellent qu'il faut respecter les aires de compétences de chacun et le principe de subsidiarité.

REGLEMENT GENERAL SUR LES DONNEES PERSONNELLES

29 novembre 2017 – Assemblée nationale

- Nomination

La députée LRM Paula Forteza a été nommée rapporteure du texte adaptant la loi Cnil au règlement sur la protection des données personnelles. Il [devrait être étudié](#) début 2018 par l'Assemblée nationale et le Sénat. La députée a également annoncé son intention de procéder à une consultation publique sur ce projet de loi, afin de rendre le travail du rapporteur plus transparent et participatif.

23 novembre – Groupe européen des autorités de protection des données (G29)

- Déclaration

A l'occasion du Colloque du G29, sa présidente Isabelle Falque-Pierrotin a indiqué avoir reçu l'assurance du Président de la République que la France sera à l'heure pour le RGPD. Le texte qui doit introduire le règlement sur la protection des données dans la législation française est prévu pour le début de l'année.

LIBRE CIRCULATION DES DONNEES

30 novembre 2017 – Conseil

- Groupe de travail

Le groupe de travail du Conseil sur les télécoms a terminé sa première lecture de la [proposition de règlement](#). Les délégations s'accordent sur les grands principes du texte, mais demandent plus de détails sur la définition des données non-personnelles et plus de précisions sur les entités autorisées à accéder aux données situées dans un autre Etat membre. Certains pays demandent une exception pour les données des services publics. Il ne devrait pas y avoir de changements fondamentaux par rapport au texte de la Commission. Les ministres débattront du texte lors du Conseil Télécoms du 4 décembre

28 novembre 2017 – Commission parlementaire de l’Industrie

- Echange de vues

La commission de l’Industrie, saisie pour avis, a organisé un échange de vue sur la proposition de règlement pour la libre circulation des données. Le rapporteur, le Polonais Conservateur Zdzislaw Krasnodebski, souhaite favoriser la mobilité des données et la rédaction de lignes directrices qui incluaient la reconnaissance mutuelle des certifications de qualité et des standards ouverts d’interopérabilité. Le PPE pense que les questions d’accès, de responsabilité et de portabilité devront être développées davantage à l’avenir. Les Libéraux ne veulent pas créer d’exceptions au-delà de la sécurité publique. La Commission appelé les co-législateurs à conclure les négociations d’ici mi-2018.

24 novembre 2017 – Présidence estonienne

- Position

La présidence estonienne a envoyé un [questionnaire](#) aux délégations nationales sur la libre circulation des données. Elle les interroge sur la façon dont les États pourraient s’appuyer sur les mécanismes de coopération existants pour faciliter les échanges de données entre régulateurs. La présidence veut également savoir si les ministres jugent la proposition proportionnée et s’il y a des situations, non couvertes par le texte, qui nécessitent une localisation des données. Ce questionnaire vise à préparer le débat entre Ministres qui aura lieu lors du Conseil Télécoms du 4 décembre.

23 novembre 2017 – BusinessEurope

- Position

L’association patronale européenne, BusinessEurope, a publié [sa position](#) sur la libre circulation des données. Elle insiste sur la pertinence de l’autorégulation et soutien la Commission qui privilégie une approche volontaire, par exemple par un code de conduite. BusinessEurope souhaite également maintenir tel quel le champ d’application de l’accessibilité des données.

RETENTION DES DONNEES

21 novembre 2017 – Eurojust

- Document

L’Unité de coopération judiciaire de l’UE, Eurojust, a envoyé aux Etats un [document](#). Il indique que ces derniers prennent des mesures unilatérales pour se conformer à la jurisprudence européenne, qui interdit la rétention indiscriminée de données (depuis l’invalidation de la directive européenne sur la rétention des données). Eurojust met en garde contre un risque de divergence législative au sein de l’UE et recommande à demi-mot la création d’un cadre européen pour la rétention des données.

MARCHE INTERIEUR

PAQUET SUR LES SERVICES

30 novembre 2017 – Union nationale des professions libérales

- Opinion

Dans un article du [Figaro](#), le président de l'Union nationale des professions libérales, Michel Chassang, a exprimé son avis sur la e-card, qui serait une source de dérives. Délivrée par l'Etat d'origine, l'e-card permettrait à tout professionnel de s'établir et d'exercer dans tout pays membre, sans autre forme de démarche. Les critiques de cette proposition résident dans le fait que toutes les formations dans les Etats européens ne sont pas considérées comme équivalentes en termes de qualifications et qu'il serait dès lors problématique d'un travailleur s'installe dans un pays où son diplôme d'origine n'est pas reconnu équivalent au diplôme du pays l'accueillant.

PLATEFORMES

13 novembre 2017 – Commission

- Proposition

La Commission a annoncé qu'elle publierait une proposition sur les relations entre les plateformes d'ici fin décembre ou début janvier. Cette proposition porterait sur la transparence et la prévisibilité des relations, et elle viserait à clarifier les règles du jeu pour les entreprises (ex : distributeurs, développeurs d'application) afin qu'elles puissent bénéficier de leur utilisation des plateformes en ligne. Par exemple, la proposition pourrait ouvrir la voie à des mécanismes de recours collectifs ou impliquer de demander aux géants de l'internet d'alerter les utilisateurs professionnels sur d'éventuels changements dans les conditions générales d'utilisation.

PORTAIL DU MARCHE INTERIEUR

30 novembre 2017 – Conseil de l'UE, formation Compétitivité

- Accord

Les ministres de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat ont [trouvé](#) une position commune sur le portail du marché intérieur. Celui-ci vise à aider les entreprises et les particuliers à exercer leurs droits dans le marché intérieur en leur donnant un portail sur lequel ils pourront trouver toutes les règles nationales et toutes les procédures leur permettant de commercer. Le Parlement doit encore déterminer sa position avant que les deux institutions ne puissent entamer les négociations communes.

COMPETITIVITE

30 novembre 2017 – Conseil de l’UE, formation Compétitivité

- Check-up de compétitivité

Lors du Conseil Compétitivité, la Commission a présenté sa communication sur la politique industrielle de l’UE, ainsi qu’une analyse de la situation actuelle et des perspectives du secteur industriel européen par rapport aux grandes économies mondiales. Elle a rappelé le besoin d’une action conjointe européenne, nationale et régionale pour aider à réindustrialiser l’Europe. De nombreux Etats ont demandé des objectifs transparents et de long-terme en matière de politique industrielle. Le « check-up » de compétitivité est une méthode de travail établie en 2015 qui permet d’analyser régulièrement les défis en matière de compétitivité.

30 novembre 2017 – Conseil de l’UE, formation Compétitivité

- Conclusions

Sur la base de la communication de septembre de la Commission, les ministres de l’Industrie et de l’Entreprenariat ont procédé à un débat et ont adopté des [conclusions](#) sur une stratégie pour une politique industrielle du futur. Elles appellent la Commission à développer cette politique avec un horizon à 2030 et au-delà, et à fournir une évaluation des moyens d’intégrer les enjeux de compétitivité industrielle dans d’autres politiques. Les ministres invitent également la Commission à réfléchir à un mécanisme pour surveiller l’application de cette stratégie. Pour rappel, les conclusions du Conseil européen de juin 2017 appelaient de leurs vœux cette politique.

30 novembre 2017 – Conseil de l’UE, formation Compétitivité

- Présentation

Lors du Conseil Compétitivité, la délégation bulgare qui prendra la présidence du Conseil à partir de janvier 2018 a présenté les principales priorités de son programme. Elle travaillera sur la politique industrielle du futur et sur le soutien aux jeunes pousses. Elle se concentrera aussi sur les initiatives relatives à la numérisation du marché intérieur. Elle a d’ores et déjà annoncé l’organisation d’une réunion informelle du Conseil Compétitivité à Sofia qui aura lieu du 31 janvier au 2 février.

EMPLOI

TRAVAILLEURS DETACHES

28 novembre 2017 – Institutions européennes

- Trilogue

Le Conseil, le Parlement et la Commission se sont réunis pour discuter d'une position interinstitutionnelle sur la proposition des travailleurs détachés. Lors de ce trilogue qui a duré trois heures, ils ont parlé de la définition de la rémunération, de la responsabilité de l'employeur et de la question des conventions collectives. Deux nouveaux trilogues sont programmés le 4 décembre à Bruxelles et le 13 décembre à Strasbourg.

14 novembre 2017 – Commission européenne

- Trilogues

Après que le Parlement et le Conseil ont déterminé leurs positions respectives le mois dernier, ces institutions ont entamé les trilogues avec la Commission européenne. Ces premières discussions en trilogue qui visaient à déterminer les points les plus controversés de la proposition. La Commissaire pour l'Emploi et la Mobilité des travailleurs, Marianne Thyssen, a rappelé sa volonté de mettre place une même rémunération pour un même travail au même endroit en Europe.

8 novembre 2017 – Labour Mobility Initiative

- Tribune

Le Président de Labour Mobility Initiative, un think tank polonais, tripartite, a fait publier une [tribune](#) dans le journal *Euractiv* dans laquelle il explique que même si les positions du Parlement et du Conseil sur les travailleurs détachés ne vont pas améliorer le fonctionnement du marché unique, une réduction du nombre de travailleurs détachés seraient encore plus dommageable pour l'Europe. Il explique que le principal facteur obligeant le recours aux travailleurs détachés n'est pas l'écart de salaire mais le manque de compétences sur les marchés locaux.

SOCLE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX

27 novembre 2017 – Commission européenne

- Consultation

La Commission a [ouvert une consultation](#) jusqu'au 1^{er} janvier 2018 sur la création d'une autorité européenne du travail. Elle a pour objectif de renforcer la coopération administrative entre les Etats et de lutter contre la fraude et les dérives, notamment celles du détachement. Le Président de la

Commission, Jean-Claude Juncker, avait annoncé cette initiative dans son discours sur l'état de l'Union le 13 septembre dernier. Les contributions à cette consultation alimenteront la réflexion de la Commission qui prévoit de publier sa proposition législative mi-2018.

21 novembre 2017 – Commission européenne

○ Entretien

Dans un entretien à [Euractiv](#), l'eurodéputée socialiste portugaise Maria Joao Rodrigues, qui rédige le [rapport d'initiative](#) sur les droits sociaux a exprimé son ressenti sur le socle européen des droits sociaux, qui n'est qu'une première étape, selon elle. Elle a félicité le Président de la Commission, Jean-Claude Juncker, d'avoir fait des questions sociales une priorité de son institution mais elle regrette le faible engagement de l'Allemagne sur le sujet, qui n'a pas été présente au Sommet social. Par ailleurs, elle estime que le pilier devrait être élargi aux Etats en dehors de la zone euro.

20 novembre 2017 – Commission européenne

○ Deuxième cycle des discussions

A la suite du premier cycle de discussions tripartites qui avait lieu le 25 septembre 2017, la Commission a lancé un [deuxième cycle](#) avec les syndicats et les organisations d'employeurs sur la manière de favoriser l'accès à la protection sociale et aux services de l'emploi pour les salariés et les indépendants. C'est une nouvelle avancée dans la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux qui vise à promouvoir la protection sociale pour tous.

17 novembre 2017 – Commission européenne

○ Déclaration

A l'occasion du Sommet social européen à Göteborg, le Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker [a proclamé](#) le socle européen des droits sociaux. Pour rappel, la Commission avait présenté une [proposition](#) en avril 2017 pour une déclaration jointe des institutions européennes en faveur des droits sociaux. Non-contraignante en raison de la prérogative des Etats sur les questions sociales, cette déclaration consiste en des recommandations que chaque Etat est libre d'appliquer.

15 novembre 2017 – Confédération européenne des syndicats

○ Opinion

La secrétaire générale de la confédération européenne des syndicats, Esther Lynch, a déclaré dans [Euractiv](#) que le socle des droits sociaux n'allait pas permettre de créer une Europe sociale « triple AAA » mais qu'il fournissait un seuil de convenance en termes de droit social au-dessous duquel aucun Etat ne devrait tomber.

SOMMET SOCIAL EUROPEEN

17 novembre 2017 – Commission européenne

- Rapport

La Commission a publié son [rapport annuel](#) sur l'évolution du marché du travail. Il confirme l'évolution positive du marché du travail observée dans l'UE. Avec 235 millions de personnes occupées, le niveau d'emploi est supérieur à celui d'avant la crise. La Commissaire en charge de l'Emploi Marianne Thyssen a indiqué qu'il fallait faire face à de nouveaux défis, tels que protéger tous les travailleurs et leur garantir des conditions de travail équitables.

17 novembre 2017 – Eurobaromètre

- Sondage

Selon le dernier sondage de l'[Eurobaromètre](#), 83% des européens pensent que le marché libre doit être accompagné d'un haut niveau de protection sociale. Les Européens considèrent que les défis principaux auxquels l'UE fait face sont le chômage (39%) et les inégalités sociales (36%).

17 novembre 2017 – Commission européenne

- Sommet

Le Président de la Commission Jean-Claude Juncker et le Premier ministre suédois Stefan Löfven ont accueilli le premier Sommet social européen depuis 20 ans. Les présidents des institutions de l'UE, les chefs d'État ou de gouvernement et les partenaires sociaux se sont réunis à Göteborg afin de discuter ouvertement de la manière de promouvoir la croissance et l'emploi dans l'Union européenne. Le [rapport final](#) rappelle les principales conclusions du Sommet. Il faut mettre en œuvre le [socle européen des droits sociaux](#), notamment à travers les programmes nationaux de réforme des États membres en 2018. Il faut également faciliter le bon fonctionnement du dialogue social à tous les niveaux; progresser rapidement sur les dossiers sociaux en suspens au niveau européen, en particulier sur le [détachement des travailleurs](#), la [coordination de la sécurité sociale](#) et la [conciliation travail-vie](#). Il est question de donner suite aux priorités du [plan d'action de l'UE pour la période 2018-2019 visant à réduire l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes](#). Enfin, il faut poursuivre la mise en œuvre de la [nouvelle stratégie européenne pour des compétences](#) en Europe.

2 novembre 2017 – Comité économique et social européen

- Tribune

Un membre du groupe des employeurs au Comité économique et social européen, Helena de Felipe Lethonen, a écrit une [tribune](#) dans le magazine des parlementaires. Elle explique que malgré la libre circulation des personnes, il existe actuellement de grands écarts entre les réglementations nationales concernant les entrepreneurs (ex : 14 jours pour créer une entreprise en Espagne contre 72 heures en Lituanie). En raison de ce manque d'harmonisation, elle estime que l'UE n'est pas favorable aux entrepreneurs. Elle dénonce également l'inégalité subie par les jeunes travailleurs et les femmes.

COMPETENCES

16 novembre 2017 – Ministère du Travail français

- Document d'orientation

Le Ministère du Travail a envoyé aux partenaires sociaux son [document d'orientation](#) dans lequel il note que le numérique remet en question le partage du temps de travail entre présentiel et non présentiel, entre formation pendant et hors du temps de travail. En outre, il considère comme nécessaire de développer des modalités pratiques d'accès à la formation et de pédagogie active, plus souple et plus adaptée à la rapidité des évolutions du marché du travail et donc des besoins en compétences des salariés. Le ministère désire aussi accompagner davantage l'accès à la formation dans les TPE-PME.

2 novembre 2017 – Google

- Tribune

Le Directeur des affaires publiques de Google a publié une [tribune](#) dans le journal européen Euractiv sur les compétences numériques. Le Directeur conseille aux Etats de se doter des travailleurs ayant les compétences nécessaires pour gérer la nouvelle vague technologique numérique qui arrive. En outre, il estime que Google a un rôle à jouer en ce qui concerne la formation des Européens aux compétences du numérique, en fournissant des formations et des programmes sur mesure. Enfin, il invite les entreprises, les gouvernements et la société civile européenne à engager des débats sur la technologie future afin que l'Europe devienne cheffe de file en la matière.